



Bulletin municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines

www.monestier-merlines.fr

Bulletin n°20

01 janvier 2012 à fin mars

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax : 05 55 94 65 26,

Courriel : m-m@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

« La meilleure façon d'envisager l'avenir,
c'est de croire en ce que nous avons entrepris »

L'année 2012

Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

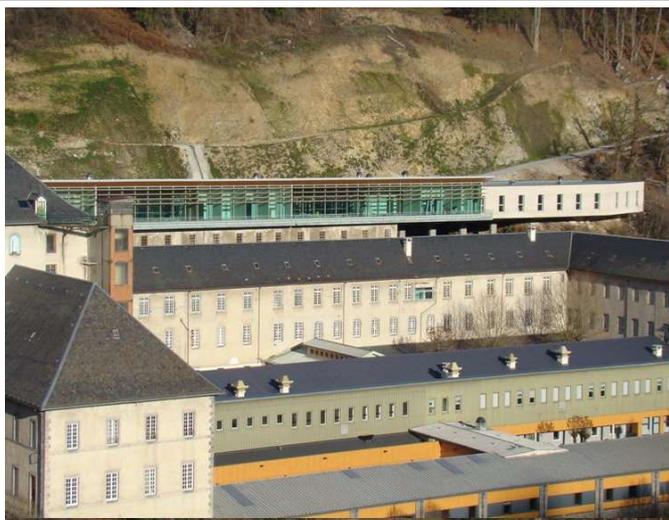


Année riche en élections importantes pour le destin de notre Pays.

- Election présidentielle : 22 avril et 6 mai
- Elections législatives : 10 et 17 juin

L'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2012 ainsi qu'à vos proches et amis.

Voeux du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux de votre commune



Recto : Le nouveau visage du CHPE et le viaduc du Chavanon (sur l'A89 à cheval sur le Chavanon)

Monestier-Merlines



Ouvertures Mairie



ma, me, ve : 14h 19h

Tel : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Mel : m-m@wanadoo.fr

Monsieur le Maire
et son Conseil Municipal

Mme la Secrétaire de mairie

vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2012

www.monestier-merlines.fr

Verso : Le logo de la Commune et des renseignements utiles.

Bonne Année 2012



En 2012 la caravane s'est agrandie. Merci à tous ceux qui ont illuminé la Commune pendant la période des fêtes

■ **MONESTIER-MERLINES**

" La montagne " du 09 janvier 2012

La caravane est passée de nuit



REMARQUABLE. Le temps de Noël est passé. Celui des Rois est venu... À la Rose des Vents, chez Maryse et Jean-Louis, l'événement a été remarqué.

Les fêtes de fin d'année étaient dans le pré : Merci pour la Commune !



Le 27 janvier 2012. Voeux au CHPE La Cellette. Crédit photo : Vincent Védrine

On reconnaît Alain Ballay, Conseiller Général du Canton d'Eygurande et Daniel Estival, Directeur du CHPE

2. La Cellette, le village de vacances, la fromagerie, l'ancienne usine XI
Literie : 4 atouts pour la commune.



La Cellette change de visage avec la création de l'UMD (Unité pour Malades Difficiles)



Restaurant



Plan d'eau de l'Abeille
13 ha



Accueil



Une signalétique parfaitement intégrée au paysage

32 gîtes sur 70 se trouvent à l'Abeille, sur le territoire de la commune Le plan d'eau (13ha se trouve en partie sur la commune de Monestier-Merlines (digue))



La fromagerie de l'aire des Sully (Fondation Jacques Chirac depuis 2006). Faites lui honneur ! Merci



L'ancienne usine XL-Literie construite en 1991 est le siège de la Com-Com depuis 2010. L'environnement avec la chaîne des Monts Dore est très attractif pour de nouvelles implantations d'entreprises. Crédit photo : Frédéric Cognéras

3. Les travaux communaux : La nouvelle Mairie, la zone d'habitation du Vieux Chêne, le C.H.P.E. et l'aménagement du plan d'eau de l'Abeille



Le visage futur de la nouvelle Mairie.

Bâtiment sous surveillance caméra



Facilement convertible en maison d'habitation

La future zone d'habitation du Vieux Chêne (8 lots).
Montant des travaux supérieur à 90000€

MARCHE DE TRAVAUX (montant supérieur à 90000€. Procédure dématérialisée)
centrofficelles.com

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme :

Commune de MONESTIER MERLINES

Adresse : Mairie

19340 MONESTIER MERLINES

Téléphone : 05.55.94.33.61 – Fax : 05.55.94.65.26

Email : m-m@wanadoo.fr

Objet du marché : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX relatifs à la création d'une zone à construire au lieu-dit « Le Vieux Chêne » - Commune de MONESTIER MERLINES

Type de marché de travaux : **Exécution**

Lieu d'exécution : commune de MONESTIER MERLINES

Caractéristiques principales : Le marché est composé de 2 lots :

LOT N° 1 : TERRASSEMENTS ET RESEAUX (AEP, EP, EU, réseaux secs)

LOT N° 2 : CHAUSSEES

Quantités et étendue des travaux : LOT N° 1 : TERRASSEMENTS ET RESEAUX

- Terrassements : Déblai et mise en remblai : 900 m3, Décapage terre végétale : 2275 m2, Grave 0/150 : 1150

T, GNT 0/31.5 chaussées : 278T.

- Réseau AEP : GNT 0/31.5 tranchées : 210T, Tranchées canalisations AEP D63 : 50 ml, D 25 : 50 ml, Pose

D63 tranchée commune EP : 150 ml, Canalisations AEP : D63 : 200ml, D25 : 50 ml, Branchement particulier : 8u.

- Réseau eaux pluviales : Terrassement de la noue : 600 m3, GNT 0/31.5 tranchées : 600T, boîte de branchement : 8 u, Tranchée EP D 400 : 35 ml, D315 : 260 ml, D 200 : 22 ml, D160 : 120 ml, Canalisations

PVC CR 8 D160 : 165 ml, D200 : 22 ml, D315 : 260 ml, D400 : 35ml, regard PEHD D800 : 7 u, Reprise et

mise en œuvre terre végétale : 3055 m2, Décapage terre végétale : 2275 m2.

- Réseau eaux usées : GNT 0/31.5 tranchées : 280 T, boîte de branchement : 8u, Tranchée commune EP : D200 : 85ml, D125 : 60 ml, Regard PEHD D800 : 2 u, Canalisations PVC CR 8 D125 : 60 ml, D200 : 85 ml.

- Réseaux secs : Tranchée : 103ml, Tranchée commune EP : 120 ml, Pose gaine TPC D110 : 243 ml, D90 :

18, D63 : 263, Pose chambre de tirage L2T : 2 u, Pose boîte de branchement FT : 8 u, Pose massifs candélabres : 6u, Pose gaine NF-LST D45mm : 581 ml, GNT 0/31.5 tranchées : 100T.

Quantités et étendue des travaux : LOT N° 2 : CHAUSSEES

- GNT 0/31.5 : 432 T, Enrobé chaud 0/10 : 170T, enrobé chaud 0/6 trottoirs : 65T, couche imprégnation : 1730 m2, Castine : 250 m2, Bordures T2 : 236 ml, A2 : 24 ml, P1 : 310 ml, Puisards à grille plate : 9u, Puisards à grille concave : 7u, caniveau CC1 : 170ml, Reprise et mise en œuvre terre végétale : 650 m2, Engazonnement : 270 m2.

Délai d'exécution :

LOT 1 : 3 MOIS

LOT 2 : 2 MOIS

Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Avance forfaitaire, acomptes mensuels et solde, délai de paiement 30 jours, prix actualisables, financement surfonds de la commune et subventions.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Entreprise unique ou groupement d'entreprises

Conditions de participation :

Justifications à produire quant à la situation, aux qualités et capacités du candidat :

Les candidatures seront examinées à partir des attestations, certificats et déclaration demandés dans les articles 44,45 et 46 du Codes des Marchés Publics.

Jugement des candidatures :

Situation juridique - références requises :

Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat,

Si le candidat est en redressement judiciaire copie du jugement prononcé à cet effet,

Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.

Capacité économique et financière - références requises :

Chiffre d'affaire des 3 dernières années, les moyens humains et matériels

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Liste de travaux similaires sur les 3 dernières années

Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-après et leur pondération :

- valeur technique : 50%

- prix des prestations : 50%

Procédures

Type de procédure : Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, décret 2011-1000 du 25 août 2011 et textes subséquents.

La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée (articles 40, 48, 56 du code des marchés publics).

Mode de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut être obtenu :

- Sur format papier, sur demande auprès de la mairie de MONESTIER MERLINES.

- En téléchargeant le dossier de consultation des entreprises via le profil acheteur www.demat.centreofficielles.com

Remise des plis :

Les candidats peuvent remettre leurs plis :

- Soit par courrier recommandé avec accusé de réception ou dépôt contre récépissé, au nom et adresse de la collectivité avant la date et heure limite de remise des offres ;

- Soit par voie électronique via le profil acheteur **www.demat.centreofficielles.com**.

Les modalités relatives à la dématérialisation sont fixées dans le règlement particulier de la consultation. Les candidats appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils adressent au pouvoir adjudicateur.

Renseignements :

Syndicat de la Diège – Service Equipements Collectifs : 05 55 46 00 90

Délai de validité des offres : Quatre vingt dix (90) jours

Unité monétaire utilisée : L'Euro

Date limite de réception des offres : LUNDI 06 FEVRIER 2012 A 17 H. DERNIER DELAI

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LIMOGES (87000)

Date d'envoi du présent avis à la publication : LUNDI 16 JANVIER 2012

le 07 février, l'ouverture des plis de 10 entreprises, par la commission d'appels d'offres a donné les résultats suivants :

- lot n°1 : Terrassements et réseaux : Entreprise **EIFFAGE** pour 106819€ HT
- Lot n°2 : Chaussées : Entreprise **MARUT** pour 56709€HT Soit pour les 2 lots un total de **163528€ HT** une diminution de 19,15% par rapport aux prévisions du Maître d'oeuvre : Le syndicat de la Diège représenté par M. Pelamatti.

4.) Une période de grand froid, un tracteur et une étrave neufs pour les travaux de déneigement. Merci à Guy et Sylvain Ollier titulaires du permis poids lourds leur permettant de conduire cet attelage parfaitement et légalement équipé!

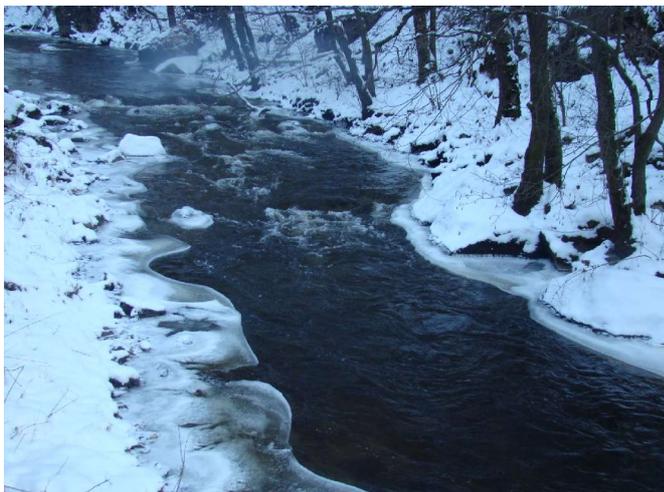


Crédit photo : Agnès OLLIER



On peut apprécier l'épaisseur de la glace





La rivière Chavanon partiellement gelée



La chaufferie bois du CHPE est souvent alimentée

6.) Ouverture des nouveaux locaux (neufs) du CHPE où ont été transférés les services des « bleuets » et des « chardonnerets »

République française Commune de Monestier-Merlines Arrêté Municipal

Suite à l'avis favorable (pv-0054-12) émis par la commission de sécurité d'arrondissement, présidée par M. Maurel Olivier Sous Préfet d'Ussel en date du Jeudi 9 février 2012

Monsieur le Maire arrête :

Article 1 - Ouverture des services d'admission et de soins de suite à partir du vendredi 10 février (30 lits +3) et par voie de conséquence

Article 2 - Autorisation des transferts, dans ces locaux neufs construits dans le cadre de la création d'une UMD (plan gouvernemental de relance de l'économie 2009) des patients des services des "Bleuets" et des "Chardonnerets" à partir de cette même date : 10 février 2012. Monsieur Daniel Estival, Directeur du CHPE est chargé de faire appliquer cet arrêté.

G. GUINETON

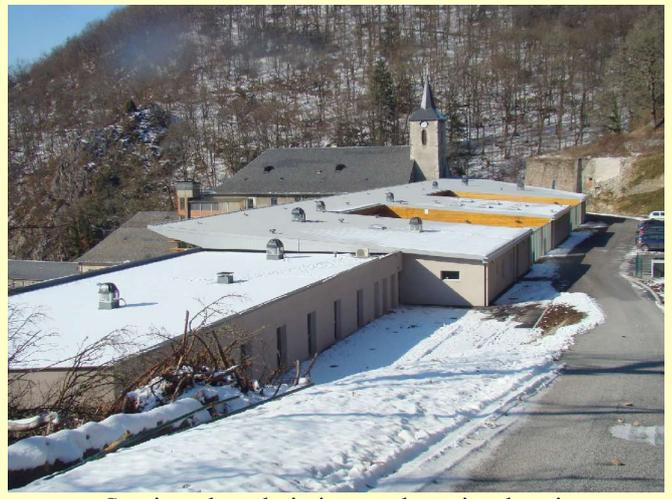
Fait à Monestier-Merlines, le 09/02/2012

Le Maire
Gérard Guineton

l'égoïsme et la haine ont seules une partie, la fraternité n'en a pas



Le CHPE est toujours sous la bénédiction de la Vierge (1952)



Services des admissions et des soins de suite



Le nouveau service des admissions



Une prouesse architecturale (Architecte : André Jalicon)



De grandes baies vitrées et une magnifique vue sur le Puy de Dôme



Inauguration des locaux neufs du CHPE (Ven 10/02/2012)

Une assistante maternelle agrée chez Ribes de Monestier-Merlines (4 enfants accueillis simultanément : trois (3) de 0 à 18 ans et un (1) de 2 à 18 ans)

Mme HEIJBOER Stéphanie tel fixe : 05 55 94 68 52, tel portable : 06 82 61 72 62

Travaux de réhabilitation du plan d'eau de l'Abeille (Marché public d'un montant inférieur à 90000€)



Réhabilitation(minimiser les atteintes à l'environnement) du plan d'eau de l'Abeille lors des Vidanges (Gérard.Guineton Président du Syndicat de l'Abeille)

Commune : MONESTIER MERLINES

Date limite de remise de l'offre : Mardi 10 Avril 2012 – 17:00 Mairie de Merlines

Contact : Mairie de Merlines tel 0555943220, mairie804@orange.fr ouverte tous les jours, Mairie de Monestier Merlines tel 0555943361 ou 0671437258, m-m@wanadoo.fr ouverte les ma, me et ven de 14h à 19h

Voir la publication du marché sur le journal « La Montagne » de la Corrèze du 8 mars 2012

Descriptif de la consultation :

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DENOMINATION DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ :

Syndicat Intercommunal de l'Abeille représenté par son président Gérard Guineton / Tél: 05.55.94.33.61 ou 05 55 94 32 20

MAITRE D'ŒUVRE pour tout renseignement :

Karine MONTINTIN / Tél: 05-55-27-03-79

OBJET: Travaux d'équipements du plan d'eau de l'Abeille pour la gestion des impacts environnementaux.

LOT UNIQUE : Bassin de décantation - moine et siphon sur déversoir existant

MARCHE : Travaux - Procédure adaptée article 28 code des marchés publics

Tranche 1: du 1/06/2012 au 30/06/2012

Tranche 2: du 15/10/2012 au 15/01/2013

CANDIDATURE : DCE à retirer en Mairie de MERLINES - à partir du 12/03/2012

CRITERE DE SELECTION DES OFFRES :

Prix: 50 % - Expérience: 30 % - Technique: 20 %

REMISE DES OFFRES : Avant le 10 avril 2012 – 17 H – En Mairie de MERLINES

Reunion de la commission d'appels d'offres le vendredi 13 avril à 15h , mairie de Monestier-Merlines

Courriels : m-m@wanadoo.fr ou mairie804@orange.fr

Vidange du plan d'eau de l'Abeille prévue le 06 octobre 2012

Des dates importantes de février 2012

02 février : Chandeleur (crêpes)

14 février Saint Valentin fête des amoureux

Mardi 21 février : Mardi gras

Mercredi 22/février : Cendres

Le jeûne, un temps de pause

Le mercredi des Cendres est traditionnellement un jour de jeûne. Une pratique qui retrouve petit à petit un engouement et qui permet de se ressourcer.

7.) Quelques photos du salon de l'agriculture à Paris du 25/02 au 04/03/2012. Porte de Versailles, parc des expositions



Un taureau bazadais (Bazas 33)



Une vosgienne ????



Un cheval du Nord



Des beliers avec de belles cornes



Des montbeliardiennes (Troisième race de vache à lait)



Des taureaux limousin (la souterraine 23)



La première race de vache à lait : La prim-holstein



Publicité pour la viande de boeuf (comme à la télé)



Ici, les responsables de la fromagerie des Sully pour défendre leurs productions. Nous leur disons MERCI pour les deux médailles obtenues : argent pour le « Saint Laurent » et bronze pour la « tome Limousine ». Félicitations à tous les acteurs de cette fromagerie de la Fondation Jacques Chirac qui fait honneur à notre Commune



Animation à l'extérieur proche du salon

Naissance de GABIN (28/02/2012) de Béatrice Mouty et Rodolphe Lebourg habitant Le Bourg. Voeux de prospérité au nouveau-né et félicitations aux heureux parents.

Au 29/02/2012 la liste électorale de la Commune se compose de 166 inscrits (178-12 radiations)

Quelques dates du mois de mars

04 mars : fête des grands-mères

08 mars 2012 : Journée internationale de la femme

9 mars : Réunion du Conseil Municipal, réunion de chantier pour la zone d'habitation du vieux chêne.

10 mars : Ouverture de la pêche.

15 mars : Début des travaux pour la zone d'habitation du vieux chêne : Entreprise « Eiffage travaux publics » de Brive



Zone d'habitation du vieux chêne (8 lots)



À proximité des pavillons de gendarmerie A89

19 mars : Cinquantième anniversaire du cessez-le-feu en ALGERIE (1962. Accords d'Evian). C'est aussi cette année, l'arrivée à Monestier-Merlines, de 20 salariés, de la maroquinerie de Bort Les Orgues travaillant désormais à l'intérieur de l'ex-usine XL-literie (environ 700m²) propriété de la com-com.

8.) Les expressions françaises de ce bulletin

« **Tirer au flanc / au cul** »

Éviter le travail, les corvées

« **Un maître queux / un coq** »

Un cuisinier / un cuisinier à bord d'un bateau

« **Garder une poire pour la soif** »

Être prévoyant, garder de côté de quoi assurer des besoins futurs.

Économiser, épargner.

« **Mettre le grappin sur (quelque chose / quelqu'un)** »

Se saisir ou s'emparer de quelque chose.

Accaparer quelqu'un, le retenir contre son gré.

« **Une peau de vache / La vache !** »

« **Etre piqué de la tarentule** »

Être très agité.

Éprouver un grand engouement pour quelque chose.

« **Essuyer les plâtres** »

Subir les désagréments d'une situation nouvelle, expérimentale, où tout n'est pas encore rodé

« **Un croque-mort** »

Un employé des pompes funèbres chargé de mettre les morts en bière et de les transporter au imetière.

Une personne méchante, dure, hostile / Le méchant, sournois !

« **Battre le briquet** »

Heurter la pierre à briquet pour en tirer une étincelle.

Faire la cour à une femme.

Avoir des relations sexuelles.

Se cogner les jambes en marchant.

« **N'y voir / comprendre goutte** »

Ne rien y voir / comprendre

« **Un pied-noir** »

Un français d'Algérie

« **Partir les pieds devant** »

Mourir.

« **Habiller pour l'hiver** »

Dire du mal (de quelqu'un)